



## Le mot du Maire

Le temps des réalisations et des investissements d'importance est souvent un temps long qui peut paraître, à certains, trop long. C'est sans aucun doute la perception que peuvent avoir les riverains de la RD 1 dans la traversée de notre commune. Nous avons pour ambition de travailler à la sécurisation de l'entrée ouest sur la longue ligne droite entre le pôle de santé et l'ancien terrain de ballon au poing. Pour un tel projet, il faut prévoir des moyens financiers importants qui passent notamment par notre capacité financière à souscrire un emprunt, notre budget ne permettant pas d'absorber sur un seul exercice un tel investissement. De plus, et avant de commencer de tels travaux il faut que tout ce qui passe en sous-sol soit en bon état pour éviter d'avoir, peu de temps après la réalisation de la route, à creuser pour, par exemple, réparer une conduite. C'est la raison pour laquelle le réseau d'assainissement a fait l'objet de réparations au début de cette année. Aujourd'hui, des bureaux d'études ont été contactés pour travailler sur le projet sachant qu'il faudra, en même temps, procéder à l'enfouissement des réseaux électriques et de communication.

Notre capacité d'autofinancement permet d'envisager le financement d'une partie de cet investissement.

Cependant, nous devons nécessairement passer par l'emprunt. Or, les taux actuels avoisinent les 4%. Emprunter à ce taux équivaut à rembourser beaucoup d'intérêts (Exemple: Pour un prêt de 400 000€ sur 20 ans, un taux à 1% génère 42 000€ d'intérêts contre 180 000€ pour un taux à 4%). Il nous faut donc être un peu patient

en espérant voir se concrétiser une baisse de l'inflation qui rejaillira sur les taux d'emprunt, et compter sur une baisse du prix des matériaux. En avril, nous avons rencontré le Président du Conseil Départemental qui nous a indiqué qu'une subvention de 40% du montant des travaux pourrait nous être allouée, la demande devant être faite avant la fin de l'année 2024. Bref, nous souhaitons voir aboutir ce projet qui ne sera possible que dans une économie acceptable.

Une note d'espoir quant à la réouverture de la supérette. Tout le matériel encore présent a été vendu aux enchères le 6 juin. La Mairie a participé à cette vente lui permettant ainsi d'acquérir ce qui permettrait une réouverture rapide du lieu. Nous pensons nécessaire et utile une épicerie qui redonnera une dynamique au centre bourg. Des candidats à la reprise sont intéressés. A suivre...

Pour l'heure, les vacances estivales sont proches. Je vous souhaite, à tous, de passer un bel été, ensoleillé et récupérateur. De nombreuses manifestations vont avoir lieu durant cette période estivale où nous aurons certainement l'occasion de nous retrouver. Le barbecue du 16 juin à la Cerisaie a clos la saison des nombreuses activités associatives. Chaque association sera prête pour vous accueillir à la rentrée de septembre, sans oublier notre rèderie qui aura lieu le dimanche 10 septembre prochain.

Nous nous retrouverons au travers de notre « Daours Actualité » au retour des vacances.

*Didier BARDET*

bonnes  
**VACANCES!**

## Des finances saines.

Le budget 2022 a été clôturé avec un résultat positif de +137 575,07 euros saluant une gestion budgétaire saine, responsable et permettant des investissements conséquents.

Cumulé au résultat des années précédentes, la commune dispose d'une capacité d'autofinancement de 362 930,36 euros. Ce chiffre est important pour pouvoir présenter auprès des banques un dossier de demande de financement qui sera indispensable pour envisager de gros travaux : sécurisation de l'entrée de Daours, du pôle de santé et enfouissement du réseau électrique.

Les investissements envisagés en 2022, et qui ont déjà abouti en 2023, concernent, entre autres, la vidéoprotection, la réfection de l'escalier de l'église et la réfection de la scène de la salle polyvalente (scène, rideaux et moquette).

Résultats 2022		Dépenses	Recettes	Résultat
	Section de fonctionnement	635 495,94	796 595,87	161 099,93
	Section d'investissement	187 658,91	164 134,05	-23 524,86
	Total	823 154,85	960 729,92	<b>137 575,07</b>



Pour 2023 (la différence du total budgétaire entre 2022 et 2023 s'explique par les reports des excédents cumulé des années précédentes).

<b>EXERCICE 2023 prévisionnel</b>	Section de fonctionnement	1 113 393,36 €
	Section d'investissement	327 462,66 €
	Total	1 440 856,02 €

## Fiscalité

### ↳ Taxe foncière 2023 :

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taxes foncières 2023. Il faut cependant signaler que la base de la valeur locative servant au calcul de ces impôts locaux augmente nationalement, de 7,1%, entraînant de facto une hausse conséquente de la taxe foncière.

### ↳ Obligation de déclaration pour les propriétaires de biens immobiliers:

Vous avez jusqu'au 30 juin 2023 inclus pour déclarer l'occupation de vos propriétés sur l'espace « gérer mes biens immobiliers » du site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)

Nous vous rappelons que nous pouvons vous aider à remplir en ligne ce document grâce à l'îlot numérique installé en mairie. N'hésitez pas à nous appeler pour un rendez-vous au 03 22 48 37 30

## Réempierrage des chemins communaux



Plusieurs tonnes de cailloux, donnés par la société Roquette, ont été utilisés pour l'entretien d'une partie de nos chemins communaux. Mobilisés, les cultivateurs, utilisateurs de ces chemins, se sont retrouvés pour les transporter et les déposer dans les chemins où un bulldozer s'est chargé de les étaler. Un rouleau vibreur compactait les cailloux pour rendre carrossables ces chemins.

Sous la houlette de Stéphane RICHARD et Didier MARECHAL, conseillers municipaux, cette opération de remise en état des chemins vient compléter les précédentes et notamment celle effectuée début 2021.

Remerciements à tous les cultivateurs pour leur disponibilité et la mise à disposition de leur matériel : Jean-Louis BOUTHORS, Bruno VASSEUR, Franck VAN ISACKER, Adrien DERYCKE, Benjamin BRUXELLE, Eric LEVERT, Stéphane RICHARD et Baptiste LALOUX de la Société Roquette. Ce travail a été mené en parfaite collaboration avec nos voisins de Vecquemont et de Bussy concernés, eux aussi, par une remise en état d'une partie de leurs chemins.



## ⇒ Tri des déchets: On peut, mais surtout on doit, mieux faire ...



L'ambassadrice du tri de la Communauté de Communes du Val de Somme a assisté à la caractérisation des emballages ménagers sur notre secteur au mois de mai. La caractérisation permet, sur un échantillon de déchets prélevé, l'analyse de son contenu. Le résultat de cette caractérisation révèle un taux de refus de 31%. En clair près d'un déchet sur trois jeté dans la poubelle à couvercle jaune n'y a pas sa place (Linge, masques jetables, verre, objets plastiques, aliments ...). Il est nécessaire que chacun fasse un effort et contribue ainsi à la bonne gestion de nos déchets pour limiter les augmentations de la taxe des ordures ménagères.

## ⇒ Reprise des concessions au cimetière :

La procédure est arrivée à son terme, le Conseil Municipal ayant pris la dernière délibération nécessaire. Nous devons maintenant procéder au nettoyage des concessions reprises.

Le prochain Conseil Municipal aura à choisir le prestataire qui réalisera les travaux.

Les conseillers ont souhaité préserver quelques monuments pour leur intérêt patrimonial, historique voire culturel.

## ⇒ Barbecue des associations :

C'est le vendredi 16 juin que l'association TROUBADAOURS a organisé le traditionnel barbecue de fin d'année des activités associatives de La Cerisaie. Cette manifestation permet, dans la bonne humeur, de solder une année bien riche en activités. Chacun se retrouve autour du barbecue pour la cuisson. Les Troubadaours offrent l'apéritif... Un flyer de présentation de toutes les activités proposées sera distribué courant août. Alors, vous souhaitez danser, faire de la gym, du yoga, de la boxe thaï, de la peinture, de la couture, de la musique ... plus d'hésitation et rendez-vous à la rentrée.

## ⇒ Eau du robinet : Une facture de plus en plus élevée ! :

89 pesticides et résidus (métabolites) ont été retrouvés au moins une fois dans 300 prélèvements d'eau dans le milieu naturel et dans l'eau du robinet. 7 substances, potentiellement dangereuses pour la santé, étaient présentes en dépassement de la limite de qualité. Cela va obliger les services d'eau potable à engager des traitements curatifs qui vont représenter, nationalement, des dépenses de plusieurs milliards d'euros. Sont-ce les consommateurs qui vont devoir payer la facture? Il serait normal que les fabricants de pesticides assument leurs responsabilités et participent aux coûts des traitements supplémentaires.

## ⇒ Récupérer l'eau de pluie :

« En l'espace de 40 ans nous avons perdu l'équivalent d'un mois de pluie par an. Avec le réchauffement climatique, cela va s'accélérer » Ce constat d'un ingénieur météorologique doit nous interpellier sur les petits gestes du quotidien. La ressource en eau n'est pas inépuisable. Il suffit d'ailleurs d'écouter les informations pour constater que nombre de villes du sud sont en grande difficulté. D'ailleurs, certaines communes ont décidé de geler tout nouveau permis de construire afin de sécuriser l'approvisionnement en eau de leur population locale. En matière de sécheresse, ce sont surtout les préfets qui disposent de nombreux pouvoirs dont les mesures de limitation ou de suspension provisoire des usages de l'eau. Pour ne pas subir ces mesures, chacun devra faire les petits gestes qui comptent.



## ⇒ Supérette: le bout du tunnel :



Nous avons enfin récupéré les clefs du local de l'ancienne supérette après près de 18 mois de fermeture (janvier 2022). Nous sommes maintenant à la recherche d'un repreneur de cette activité bien nécessaire pour nombre de ceux qui n'ont pas de moyens de déplacement et bien utile pour les courses de dernière minute. Tout sera mis en œuvre pour une réouverture la plus rapide possible.

## ⇒ Spectacle de Noël

Cette année, le spectacle aura lieu le vendredi 22 décembre à 18h à la salle des fêtes de Daours.

S'inspirant du conte « un chant de Noël » de Charles Dickens, la Compagnie P14, emmènera les spectateurs à la recherche de l'esprit de Noël....

Le spectacle qui s'intitule « la nuit de SCROOGE » est proposé à tous les enfants de la commune et de l'école.

## ⇒ Cantine scolaire sociale à 1 euro

Ce sera la nouveauté pour la rentrée 2023-2024. Une tarification sociale sera proposée pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€ maximum. Une information plus complète sera adressée aux parents dont les enfants sont scolarisés à Daours.

## Atelier jeux de société

Pendant les vacances de Printemps, le 20 avril 2023 exactement, la Cerisaie s'est transformée, l'espace d'un après-midi, en une énorme boîte à jeux...

Non pas avec des jeux d'argent, mais avec une bonne centaine de jeux de société pour tous les âges à partir de 6 ans.

C'est par l'intermédiaire du réseau « lectures publiques » de la communauté de communes du Val de Somme, que l'association culturelle CARAVALUD a garé sa caravane et diverti petits et grands en famille, entre amis, entre générations, tous réunis autour des jeux.



32 participantes et participants ont passé ainsi l'après-midi à jouer.

Dans la joie et la bonne humeur, chacun a pu essayer de nouveaux jeux, retrouver des jeux de son enfance ou encore lister, pour de futurs cadeaux à faire, les jeux découverts.

Pour agrémenter ce moment de détente pure, un petit buffet goûter en libre-service était offert par la municipalité à chaque participant.

Toutes et tous sont repartis le soir, le sourire aux lèvres en disant « à la prochaine fois ! »



## L'association ABC Daours à l'initiative ...

### ◇ A la découverte de la baie de Somme

C'était le lundi 15 mai la météo n'était pas de la partie mais ça n'a pas freiné l'entrain des enfants pour aller à la mer... ABC Daours a financé intégralement cette journée (bus et animateurs). Les petits, armés de filets, pelles et seaux sont partis à la découverte des trésors laissés par la mer (œufs de bulot, œufs de raie, coquillages), des plantes comestibles (chips de la mer, oreille de cochon) et des petites bêtes à attraper (crevettes, petits crabes, vers de sable). Ils ont même pu croiser une cigogne et un vol de cormorans. Pendant ce temps, les plus grands ont étudié les marées, le fonctionnement des estuaires et ont pu observer les phoques. Malheureusement, la météo a contraint nos découvreurs à rentrer plus tôt que prévu sans avoir pu faire les châteaux de sable envisagés pour l'après-midi.

### ◇ Des secouristes en herbe

Financée par ABC Daours, la Croix-Rouge est intervenue le lundi 22 mai dans les deux classes en proposant des séances de secourisme adaptées à leur âge. De l'appel aux secours jusqu'au massage cardiaque, on peut désormais compter sur eux pour nous porter secours. Ils ont obtenu leur diplôme de premiers secours "junior".

### ◇ Jardin des vertueux et Cabotans

Le jeudi 8 juin, pendant que les petits allaient voir « Les 3 petits cochons » ce conte traditionnel anglo-saxon revisité à la sauce picarde au théâtre Ché Cabotans, les grands sont allés voir Paco et son jardin vertueux. Ils ont participé à un atelier tressage d'osier.

Pour clore cette belle année scolaire, une dernière sortie a été organisée dans les marais de Daours. La fête de l'école a, quant à elle, eu lieu le samedi 17 juin. Le matin les élèves ont proposé, à la salle des fêtes, le spectacle préparé avec leurs professeurs et l'après midi de nombreux jeux permettaient de gagner quelques lots dans la bonne humeur. Une superbe structure gonflable était mise à disposition. La restauration était assurée par les parents d'élèves. Ce fut une belle journée... et sous un soleil agréable.